



BIBLIOTHECA
UNIV. JAGIELLA
CRACOVENSIS

392001-
392073
Mag. St. D.
III



2508 M.S.D.

G

257.



1024

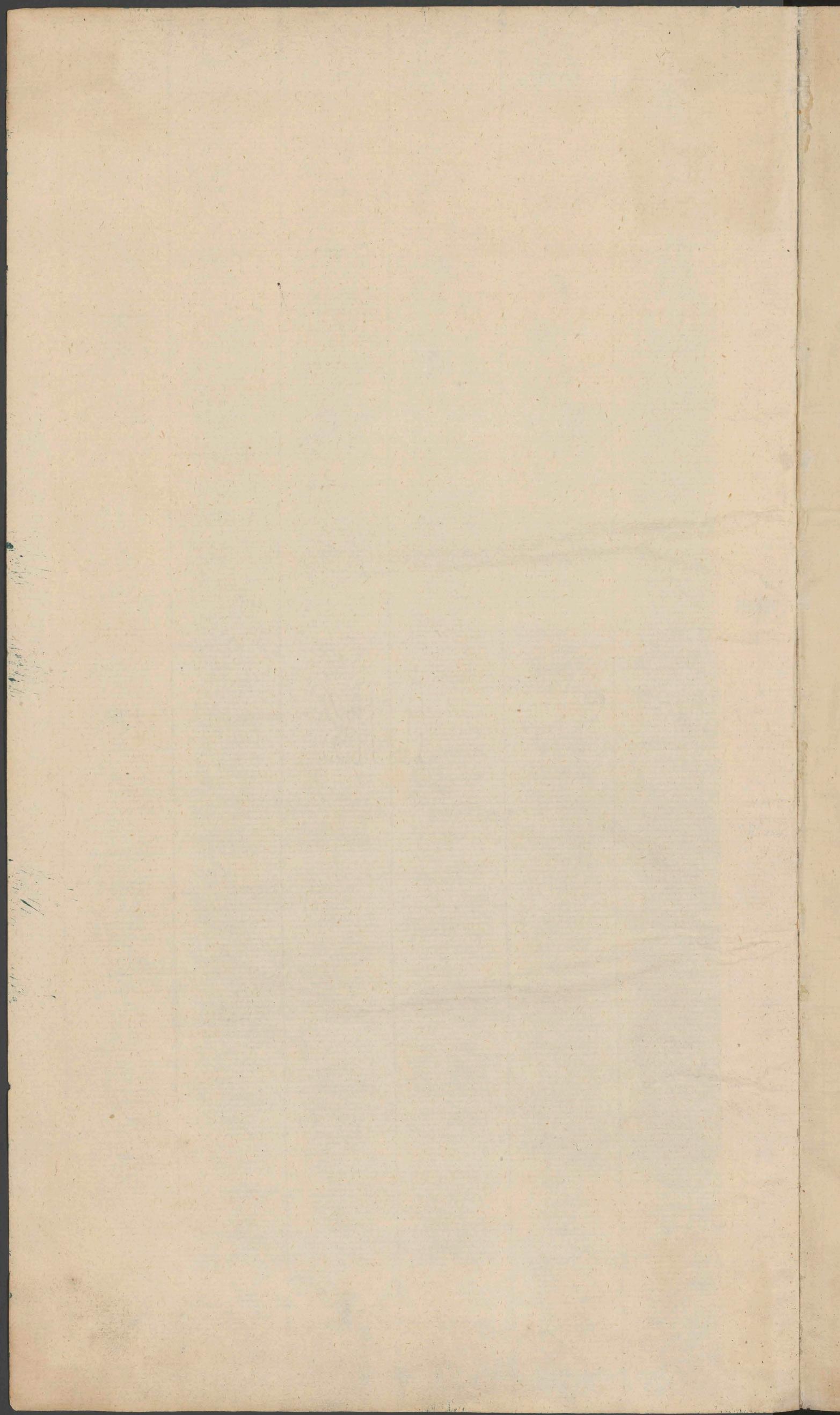
1/ U
2/ M
3/ P
4/ P
5/ G
6/ F
7/ E
8/ J
9/ i
10/ S
11/ W
12/ J
13/ P
14/ S
15/ S
16/ S
17/ S
18/ S
19/ S
20/ S
21/ S
22/ S
23/ S
24/ S
25/ S
26/ S
27/ S
28/ S
29/ S
30/ S
31/ S
32/ S
33/ S
34/ S
35/ S
36/ S
37/ S
38/ S
39/ S

MISCELLANEA.

- 1/ Uniechowski Franciszek, Nayjaśniejszy Królu! /B.m.dr.i r./-K nlb.4.-
- 2/ Małachowski Jacek, Podziękowanie za pieczęć mniejszą Koronną r. 1782.-/B.m.dr.i r./-K nlb.2.-E^{XXII} Str.69/70.-
- 3/ Propozycye od tronu na seym r.1782./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 4/ Propozycye od tronu na seym r.1778./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 5/ Grotthus Wilhelm Ernest, Replika przeciw Xięciu Kurlandzkiemu. Przydatek do repliki./B.m.dr.i r./-Str.14.-
- 6/ Kurzeniecki Ignacy, Mowa na sessyi seymowej r.1775./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 7/ Jerzmanowski Franciszek, Mowa na sessyi seymowej r.1775./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-E^{XVIII} Str.535.-
- 8/ Szwylkowski Michał, Mowa w izbie senatorskiej r.1782, Warszawa, w druk.P.Dufour.-Str.3.-
- 9/ Jeleński Gedeon, Mowa w senacie r.1782, Warszawa, w druk.P.Dufour. K nlb.2.-E^{XVIII} Str.525.-
- 10/ Branicki Franciszek Ksawery, Mowa na sessyi seymowej r.1775. /B.m.dr.i r./-K nlb.2.-E^{XIII} Str.316.-
- 11/ Tyszkiewicz Honory, Mowa na sessyi seymowej r.1780.-K nlb.1.-
- 12/ Młodziejowski Andrzej X., Mowa r.1775.K nlb.2.-E^{VII} Str.458.-
- 13/ Świdziński M., Mowa na seymie r.1776.Warszawa 1776, w druk.P.Dufour.-K nlb.2.-
- 14/ Pac Michał, My stany duchowne y świeckie r.1770.K nlb.1.-E^{VIV} Str.6.-
- 15/ Thomagnini Jean, Pourquoi les legislateurs, Lignica 1734, chez la veuve de Jean Christophe Waetzoldt, K nlb.6.-
- 16/ Skirmunt Adam, Mowa na seymie r.1775..K nlb.2.-E^{VIII} Str.178.-
- 17/ Ślaski, Głos na sessyi dn.17.paźdz./1782/-K nlb.2.-
- 18/ Tomaszewski, Głos w izbie senatorskiej, Warszawa, w druk.P.Dufour, K nlb.1.-
- 19/ Sapieha Franciszek Ksawery, Głos r.1780, Warszawa w druk.PDufour, K nlb.3.-E^{XXVII} Str.91.-
- 20/ Czetwertyński Michał Alexander, Głos na seymie r.1775.-K nlb.2.-
- 21/ Szymański Stanisław, Odezwa w odpowiedzi na zaczepkę Łuskinie. /B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 22/ Łobarzewski Ignacy, Projekt-rezolucya./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 23/ Projekt do prawa ustanawiający sąd centralny/B.m.dr.i r./K nlb.2.-
- 24/ Projekt traktatu(tłomaczenie)-K nlb.4.-
- 25/ List./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 26/ Potocki Stanisław Kostka, Projekt Deklaracya./B.m.dr.i r./K nlb.1.-
- 27/ Ślużewski Józef, Projekt./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 28/ Gołyński Łukasz, Projekt instrukcyi WW.i UU./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-E^{VII} Str.228.-
- 29/ Rzewuski Seweryn, Discours 1776r./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 30/ Sievers Jan Jakub, Nota do seymu w Grodnie 1793r./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-E^{XVIII} Str.81.-
- 31/ Skarszewski W.L., Kommissya likwidacyjna./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 32/ Projekt do ustanowienia Banku krajowego./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 33/ Ślugecka Katarzyna, Nota z r.1778, Warszawa, w druk.P.Dufour, Knlb.2.
- 34/ Sułkowski Antoni i Plater Kazimierz, Nota./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 35/ Nota odpowiednia na notę Sieversa i Buchhiltza z r.1793.K nlb.1.-
- 36/ Jaśnie oświadczenie Panowie Bracia!/B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 37/ Kreczetnikow Michał, Manifest r.1793.K nlb.2.-E^{XX} Str.251.-
- 38/ /Naj Trzeci/, Marszałkowie Narodowi-porządek obrządku 3 Maja 1792. K nlb.5.-E^{XXII} Str.38.-
- 39/ Sejmiki. Projekt seymików./B.m.dr.i r./-K nlb.6.-E^{VVII} Str.356.-

- 40/ Straż. Projekt od deputacyi seymowej. K nlb.4.-E_{VXIX} Str.328.-
- 41/ Actum in curia regia Varsaviensi 1775./B.m.dr.i r./-K nlb.3.-
- 42/ Actum in castro Lublinensi 1792./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 43/ Actum in curia regia Varsawiensi 1780./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 44/ Potocki Stanisław Szczęsny Marszałek, Manifest z r.1792.K nlb.1.-
- 45/ Rada Patriotyczna. Conseil patriotique, Warszawa, w druk. P. Dufour, Str.23.-
- 46/ Rada Nieustająca. Ustanowienie./B.m.dr.i r./-K nlb.10.-
- 47/ Ustanowienie urzędu generalnego dyrektora mennic./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 48/ Radziwiłłowie, Utwierdzenie summ./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 49/ Ponowienie praw zbytki tamujiacych./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 50/ Rezolucja na interes Skarbu Koronnego./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 51/ Katarzyna II, Deklaracja./B.m.dr.i r./-K nlb.2.-
- 52/ Deklaracja o Kommissyi Skarbowej W.X. Litewskiego. K nlb.1.-E_{VY} Str.118.-
- 53/ Deklaracja o pensyi W. Podskarbiego Nadwornego koronnego. Str.1.-
- 54/ Zniesienie kwarty starostwa Krakowskiego./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 55/ Ubezpieczenie kraju od zarazy powietrza./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 56/ Miasta nasze królewskie wolne.-K nlb.5.-E_{VII} Str.329.-
- 57/ Miasta królewskie mnieyszey klassy./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 58/ /Schultz Karol II/, Pozwolenie kupna./B.m.dr.i r./-Str.1.-E_{VVII} Str.299.-
- 59/ Projekt względem dóbr Januszewic./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 60/ Zamiana funduszu do kasztelanii Ciechowskiej należącego.-K nlb.1.-
- 61/ Warunek współ-dziedzicom Czyżewa./Czyżew/.B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 62/ Warunek bezpieczeństwa dekretów./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 63/ Zaświadczenie czynności Rady Nieustającej./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 64/ Konsenza./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 65/ Powiększenie Biblioteki Publicznej./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 66/ Wdzięczność sukcesorom Załuskich za bibliotekę.-K nlb.1.-
- 67/ Wypis z ksiąg ziemskich r.1793./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 68/ Indemnizacja Maciejowi Sołtykowi./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 69/ Approbacja Funduszu./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 70/ Stan XX. Misjonarzów./B.m.dr.i r./-K nlb.1.-
- 71/ Zabezpieczenie funduszu kościoła Rosochackiego./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 72/ Szpitale w Koronie y W.X. Lit./B.m.dr.i r./-Str.1.-
- 73/ Góry Olkuskie./B.m.dr.i r./-K nlb.1-E_{VII} Str.265.-

Czynnośc Sejmu w latach
ostatnich



**DISCOURS
PRONONCÉ PAR SON EXCELLENCE
MONSEIGNEUR LE COMTE
SEVERIN
RZEWUSKI**

GENERAL DES CAMPS DE LA COURONNE

à la DIETE le 28. Août 1776.

S I R E

ET JLLUSTRES ETATS.



Pour cause de Religion & de liberté, emmené de la Diète en captivité, & passant de la captivité au bâton du Commandement de l'Armée, par une bonté toute particulière de Votre Majesté j'apporte Sire au pied de Votre Trône un Coeur plein de Religion, plein de reconnaissance en vers mon Roi, & d'amour pour la liberté de ma Patrie.

Je ne scias Sire m'exprimer autrement que je sens, & je ne sens autrement qu'un citoyen, qu'un Polonois doit sentir; c'est pour cela que je parle à la fois de la Religion, de la liberté, & de mon Roi; convaincu que leur union donne l'existence à la République, & que leur désunion la détruit.

Flatte le Trône qui voudra; qu'il en impose par l'appas d'une Domination Monarchique à l'avenir, & de l'anéantissement de cette liberté, qui donne un si grand relief aux Rois des Polonois; Sa voix ne peut être qu'un mortel poison envenimant le bonheur du Roi, envenimant le bonheur du citoyen.

Pour moi, je dis toujours de même; il n'y a pas en Pologne de félicité pour les Rois, que celle d'être réunis avec la

Nat.

392029

III

Nation; il n'y a pas de felicité pour la Nation Polonoise, que celle d'être unie avec son Roi, & cette vérité, que je porte dans le cœur comme Polonois, je voudrais comme homme la faire passer dans le cœur de tous les Rois du monde, & de tous leurs sujets.

Perisse à jamais, Sire, celui, qui Vous dit le contraire, que son nom indigne d'un Polonois soit enseveli dans un éternel oubli.

Je dirai plus: voulez Vous, Sire, rendre votre Nation célèbre? voulez Vous devenir le plus grand de nos Rois? unissez Vous à cette Nation; Cent mille cœurs libres se donnent à Votre Majesté. Parlez Sire, & Vous connoîtrés, qu'il n'y a pas de Domination plus despote, que celle que donne l'amour du Peuple pour ses Rois.

Si dans ce malheureux tems (que Dieu veuille encore ne pas être le dernier de la République) remplir les devoirs de Général de la Couronne, revient au même que d'être reconnaissant envers son Roi, Sire, je le suis. Si c'est être Général, que d'être à la tête de l'armée le bouclier du Roi & de la Nation? Sire, je suis votre Général. Que si c'est être General, que d'abandonner les intérêts de la Patrie pour le bâton de Commandement? Sire reprenez le; ma vertu me restera, & je serai dans le besoin, à la tête des citoyens, leur Chef, par leur Ordre, sans le bâton de Commandement, comme je le suis aujourd'hui de l'armée, avec ce même bâton. Il est un Dieu! & il veille sur le sort de la Pologne, il viendra un tems, où le Roi, & la Nation ouvrant les yeux sur leurs communs malheurs sentiront, qu'ils doivent être unis; Quel citoyen regardant le Trône n'y verra pas un Roi, mais un Père, & quand les Rois de leur côté ne pourront voir dans leurs sujets, que les fils de la Patrie; ou enfin manquer au Trône sera pour l'ennemi manquer à la Nation, & ou offenser un sujet de la République, sera offenser le Roi, c'est alors qu'en versant mon sang pour Votre Majesté & ma Patrie, je ferai voir à la Nation, que je sciais être reconnaissant envers mon Roi, & Vous Sire Vous enseignerés aux Rois, que Vous ne voulés de reconnaissance qu'avec de la vertu.

Je passe à la République; je passe à la Diète. Il a plu au Ciel, que, ce qui du tems de nos ancêtres, fût un remede aux maux de la République, en soit aujourd'hui le poison.

Des

Des Confédérations ont sauvé plus d'une fois la Pologne; dans Notre siècle, les Confédérations la perdent.

Nous ne voyons, que malheurs sur malheurs; Confédérations Comitiales, sur Confédérations Comitiales; coups sur coups sans relâche portés à la République, & cela depuis douze ans.

La triste scène fut ouverte à la Confédération de la Diète de Convocation, elle fut suivie de celle de Radom pire que la première; à celle-ci succéda l'avant dernière, qui surpassa les deux autres, par le nombre des coups, qu'elle porta à la Patrie.

Nous sommes enfin à celle-ci (que Dieu veuille être la dernière) & que (pardonnés Illustres Etats à ma franchise) je crains également autant, que les trois autres.

La violence fit la première, & ce château, ce Sanctuaire de nos lois fut entourré de Soldats armés.

La violence fit la seconde & trois Sénateurs avec un Nonce furent enlevés & emmenés en captivité; (*)

La violence fit la troisième, & Varsovie fermée devint une prison.

La violence enfin fait aujourd'hui la quatrième, laquelle semble aux trois précédentes va encore au delà, en ce qu'elle rejette despotalement un Nonce légalement élus, sans les avoir ouis & convaincus.

Eh quel bien, Illustres Etats! pouvons nous, nous promettre d'une Diète dans laquelle on ne fait entrer que les Nonces de son choix, & non pas ceux, qui doivent y être de droit, & que les Palatinats y ont envoyés, dans laquelle on ne permet pas même à ces Nonces qu'on a choisi avec tant de soin d'aller prendre séance dans leur Chambre? Dans laquelle il n'y eut point d'élection de Marechal de la Diète, qui de même que les Nonces n'a pas mis le pied dans la Chambre de l'ordre Equestre? d'une Diète enfin dans laquelle au mépris des lois & des usages, nos institutions se passent dans le Sénat, & sans arbitres.

Si de pareilles violences se font le première jour? que ne devons nous pas craindre du dernier?

Illustre

(*) C'était à la Diète de 1767. Les trois Sénateurs étaient, Sołtyk Prince Eveque de Cracovie, Załuski Eveque de Kiovie, Rzewuski Palatin de Cracovie; & le Nonce Rzewuski aujourd'hui General des Camps de la Couronne.

Illustres Etats ! que pouvés vous attendre d'une fin qui vous présente d'aussi affreux commencemens ?

Je voudrois bien garder le silence, je voudrois pouvoir me nourrir de quelque esperance, mais les exemples sont trop nombreux, ils sont trop récents, & ils nous annoncent trop, que tout ce qui a été établi d'une maniere, ne sçauoit se soutenir que de la même maniere.

Je ne veux pas irriter davantage par un plus long discours les playes de la République, ni les miennes ; je voudrois me tromper dans mes craintes, je passerois volontiers pour un citoyen trop inquiet sur le sort de sa Patrie ; trop timide, trop soupçonneux sur les evenemens, pourvû que la liberté de ma Patrie restât intacte, pourvû que cette Diète eut une toute autre fin, que les commencemens ne nous la presagent.

Je ne puis cependant passer sous silence, que reitter des Nonces legitimes, & les priver de leur part à la legislation, c'est non seulement violer hautement la loi, faire tort à ces dignes Personages, aux Palatinats, & à la Nation, mais encore c'est faire naître une source intarissable de dissentions parmi les plus Illustres Maisons de la Pologne : Quelle peut être la suite ? tout Polonois le sent, parceque tout Polonois l'a déjà vu.

Le pris donc les Nonces, de faire attention à l'iniure qu'on a fait aux Nonces légalement élus, tous citoyens respectables par leur Patriotisme, leur vertû & leur capacité, & qui en naissance ne le cedent à aucun de nous.

Consultors les loix, qu'elles en décident. Qu'ils prennent leurs places dans cette Diète, si la loi les en juge dignes ; qu'ils la quittent si la loi les condamne. Mais dire, que la Confédération les en exclut sans en avoir le pouvoir (parce qu'elle même est assujettie aux loix de la Diète.) C'est dire, la violence l'a voulu, la violence l'a fait, la violence le souviendra.

Si de brefs discours à propos de l'ordre du jour, due de l'heure pour faire connaître au public,

(*) Génissi à la Diète de 1763. Les trois sessions suivirent, soit au Brnois Electeds de Czechovia ; & le Monte Novembyr, suivit au Mont Lasson de Czechovia ; & le Monte Novembre, suivit au Genest des Cambes de la Confédération.

Biblioteka Jagiellońska



Stdr0022318

